



**CITY OF / VILLE DE
BATHURST**

POLICY

POLITIQUE

TITLE: TANGIBLE CAPITAL ASSETS POLICY

**TITRE: POLITIQUE D'IMMOBILISATIONS
CORPORELLES**

Policy No. **2011-02**
AUTHORITY: City Council
EFFECTIVE DATE: August 15, 2011
Amended
Supersedes:
APPROVAL: City Council

Politique no. **2011-02**
AUTORITÉ: Conseil de ville
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : le 15 août 2011
Modifiée
Remplace :
APPROBATION : Conseil de Ville

PURPOSE:

The purpose of the policy is to provide direction for recognizing and recording Tangible Capital Assets (TCA) on a consistent basis and in accordance with Public Sector Accounting Board (PSAB) PS 3150.

OBJECTIF:

La présente politique a pour but de prescrire le traitement comptable des immobilisations corporelles (IC), et ce de façon constante et en conformité avec le chapitre SP 3150 approuvé par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

TANGIBLE CAPITAL ASSETS:

Tangible Capital Assets (TCA) are non-financial assets having physical substance that:

- a) Are held for use in the production or supply of goods and services, for rental to others, for administrative purposes or for the development, construction, maintenance or repair of other tangible capital assets;
- b) Have useful economic lives extending beyond one year;
- c) Are used on a continuing basis; and
- d) Are not for resale in the ordinary course of operations. (PS 3150.05)

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Les immobilisations corporelles (IC) sont des actifs non financiers de nature physique qui:

- a) Sont détenus pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et de services, pour la location à des tiers, pour des besoins administratifs ou pour le développement, construction, entretien ou réparation d'autres immobilisations corporelles.
- b) Ont une vie utile économique de plus d'une année;
- c) Sont utilisés de façon continue; et,
- d) Ne sont pas destinés à être revendus dans le cours normal des activités (SP 3150.05)

The objective of the TCA Policy is to prescribe the accounting treatment for tangible capital assets so that users of the financial report can discern information about the investment in Tangible Capital Assets and the changes in such investment.

La présente politique a pour but de prescrire le traitement comptable des immobilisations corporelles afin que les utilisateurs du rapport financier puissent distinguer l'information sur les investissements dans les immobilisations corporelles et les modifications apportées à de tels investissements.

The principal issues in accounting for TCA are the recognition of the assets, the determination of their carrying amount, and the amortization charges and the recognition of any related impairment or disposal losses.

Les principaux enjeux de la comptabilisation des immobilisations corporelles sont la constatation des actifs et la détermination de leur valeur comptable, les frais d'amortissement et la constatation des moins-values connexes.

RECOGNITION OF TANGIBLE CAPITAL ASSETS

Tangible capital assets (TCA) are assets having physical substance that are used on a continuing basis in the municipality's operations, have useful lives extending beyond one year and are not held for resale in the ordinary course of operations.

CONSTATATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles (IC) sont des actifs de nature physique qui sont utilisés de façon continue dans le cadre des opérations de la municipalité, qui ont une vie utile de plus d'une année et qui ne sont pas destinés à être revendus dans le cours normal des activités.

TCA are acquired, constructed, or developed assets and have the following characteristics:

Les IC sont des actifs acquis, construits ou mis au point qui possèdent les caractéristiques suivantes:

- Ownership and control clearly rest with the municipality; and
- The asset is used to achieve government objectives.

- La municipalité a clairement le contrôle et l'usage du bien; et,
- Le bien sert à atteindre les objectifs du gouvernement.

The following will help determine whether an asset is a TCA:

Pour plus de précisions, les IC:

- Include land, buildings, infrastructure assets (roads and water network), vehicles, purchased computer software, in-house developed computer software, computer hardware, tools, furniture, equipment, leasehold improvements, and assets acquired by capital leases or by donations;
- Include operational heritage assets;

- Comprennent les terrains, les édifices, les infrastructures (réseaux routier, d'eau et d'égouts), les véhicules, les logiciels achetés, les logiciels mis au point à l'interne, le matériel informatique, les équipements, les améliorations locatives et les biens acquis par location-acquisition ou par don;
- Englobent des biens du patrimoine qui sont exploitables;

- Do not include non-operational heritage assets such as museum and gallery collections, other works of art, archives, archaeological sites, ruins, burial sites, monuments, and statues;
- Do not include intangible assets such as copyrights, trademarks, patents, easements and rights-of-way.
- Ne comprennent pas des biens du patrimoine qui ne sont pas exploitables tels que les collections de musée et de galerie, d'autres oeuvres d'art et des archives nationales, des sites archéologiques, des ruines, des lieux de sépulture, des monuments et des statues.
- Ne comprennent pas les biens incorporels tels les droits d'auteur, les marques de commerce, les brevets, les servitudes et les emprises;

RECOGNITION OF TANGIBLE CAPITAL ASSETS CARRYING AMOUNTS (COST)

The cost of TCA includes the cost of any asset that has been acquired, constructed, or developed with the intention of being used and normally consumed in operations which achieve government objectives.

TCA also include betterments. Betterments are expenditures relating to the alteration or modernization of an asset that appreciably prolong the asset's period of usefulness or improve its functionality.

THRESHOLD

Only TCA that exceed the asset class threshold will be capitalized. The following are the thresholds that are being used to develop the initial TCA listing.

- Any individual item that meets the definition of a Tangible Capital Asset with a cost of \$5,000 or greater
- A pool of assets that meets the definition of a Tangible Capital Asset, that was purchased in bulk and has a replacement cost of \$25,000 or greater in any given year;

CONSTATATION DE LA VALEUR DE COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (COÛT)

Le coût des IC comprend le coût de tout actif qui a été acquis, construit ou mis au point dans le but d'être utilisé et consommé de façon normale dans des opérations visant à atteindre les objectifs du gouvernement.

Les IC comprennent également les améliorations. Les améliorations sont des dépenses se rapportant à la modification et à la modernisation d'un bien pour en prolonger sensiblement sa vie utile ou en accroître sa fonctionnalité.

SEUIL COMPTABLE

Seulement les IC dont le coût dépasse le seuil comptable seront capitalisés. Les seuils comptables suivants seront utilisés pour créer la liste initiale des IC.

- Tout bien qui répond à la définition d'Immobilisations corporelles dont le coût est de 5 000 \$ ou plus;
- Un ensemble de biens qui répond à la définition d'Immobilisations corporelles, qui a été acheté en vrac et dont le coût de remplacement pour une année donnée dépasse les 25 000 \$;

- Due to the nature of some assets, the threshold will be \$0. Examples are all land, all vehicles, all roads, all water pipe segments, etc. would be recorded.

Once the initial TCA listing has been prepared and in subsequent years, it will be reviewed to determine whether or not the threshold should be raised.

CAPITALIZATION OF INTEREST COSTS

The municipality does not capitalize interest costs incurred during the construction or development of TCA.

ESTIMATED USEFUL LIFE

Expected useful life is normally the shortest of the asset's physical, technological, commercial and legal life and is based on its use by the municipality. In determining an asset's useful life the present condition, intended use, construction type and maintenance policy will be considered, including how long the asset is expected to meet service demands and the municipality's experience with similar assets.

AMORTIZATION

The cost, less any residual value of a TCA with a limited life will be amortized over its useful life using the straight line method. The amortization method and estimate of useful life of the remaining unamortized portion will be reviewed on a regular basis and revised when the appropriateness of a change can be clearly demonstrated.

Amortization begins in the year after acquisition as it will be after year end that the full cost of putting the asset into service will be known.

- À cause de leur nature, on calcule le seuil comptable pour certains biens à 0 \$. À titre d'exemple: tous les terrains, tous les véhicules, toutes les routes, toute section du réseau d'alimentation en eau, etc. seraient enregistrés.

Une fois établie, la liste des IC sera révisée chaque année pour déterminer s'il faut augmenter le seuil comptable.

CAPITALISATION DES COÛTS D'INTÉRÊT

La municipalité ne capitalise pas les coûts d'intérêt encourus lors de la construction ou de la mise au point des IC.

ÉVALUATION DE LA DURÉE DE VIE UTILE

En général, la durée de vie utile prévue représente la période la plus courte pendant laquelle le bien demeure utile des côtés technologique, commercial et légal. Cette durée est évaluée en fonction de l'utilisation qu'en fait la municipalité. Pour ce calcul, on tient compte de l'état actuel du bien, de l'utilisation qu'on prévoit en faire, du type de construction et de la politique d'entretien, y compris la période pendant laquelle le bien devra répondre aux exigences opérationnelles et l'expérience que la municipalité a pu avoir avec d'autres biens semblables.

AMORTISSEMENT

Le coût d'une IC à durée limitée, moins la valeur résiduelle, sera amorti au cours de sa vie utile en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire. La méthode d'amortissement et l'évaluation de la durée de vie utile du solde non amorti d'une immobilisation corporelle seront révisées à intervalles réguliers et/ou lorsqu'il est évident qu'un changement s'impose.

L'amortissement est comptabilisé dans l'année suivant l'acquisition du bien parce qu'on ne connaîtra qu'à la fin de l'année le coût entier de la mise en service du bien.

TRANSFER OF ASSETS

Transfer of TCA between departments will be recorded at the net book value of the asset. The receiving department will record both the asset at its original historical cost and the accumulated amortization.

Transfer of assets from outside the municipality to the municipality will only be capitalized as a TCA when the agreement provides for the transfer of ownership.

DISPOSAL OF ASSETS

When TCA are taken out of service, destroyed or replaced due to obsolescence, scrapping or dismantling, the Operating Department must notify the Finance Department of the asset description and effective date of the disposal.

Assets will be retired from the accounts of the municipality when the asset is disposed of. The gain or loss on disposal will be calculated as the difference between the proceeds received and the net book value of the TCA. The gain or loss on disposal will be recorded in the accounts of the Operating Department.

CAPITAL LEASES

A lease will be recorded as a TCA and an offsetting liability when it meets the test for a capital lease as defined by PSAB. PSAB uses a "benefits and risks" approach to assessing if a leased asset should be treated as a capital lease. If the "benefits and risks" of the asset are essentially transferred to the municipality (the lessee) then the lease is a capital lease and the leased asset is a TCA if it exceeds the municipality's threshold.

TRANSFERT DES ACTIFS

Les transferts des IC entre services doivent être comptabilisés à la valeur comptable nette du bien. Le service qui acquiert le bien comptabilise ce bien à son coût d'origine plus l'amortissement accumulé.

Le transfert d'un bien par un tiers à la municipalité doit seulement être comptabilisé comme un IC quand l'entente prévoit le transfert de possession.

ALIÉNATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Dans le cas des immobilisations corporelles qui sont mises hors service, détruites ou remplacées en raison de leur obsolescence, de leur mise au rebut ou de leur démantèlement, le chef du service des opérations ou son délégué transmet aux services financiers la description des immobilisations visées ainsi que la date de mise hors service, de destruction ou de remplacement.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est mise hors service ou aliénée, elle doit être radiée des comptes dans le grand livre. Une perte ou un gain résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est la différence entre les recettes nettes reçues et la valeur comptable nette de l'IC. Le gain ou la perte doit être comptabilisé par le Service des opérations au titre d'une recette ou d'une dépense au moment de la sortie de l'immobilisation.

CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Un contrat de location-acquisition sera comptabilisé comme une immobilisation corporelle et une obligation compensatoire si ledit contrat répond aux critères établis par le CCSP. Dans le but de déterminer si un actif loué devrait être comptabilisé comme un contrat d'acquisition-location, le CCSP évalue ledit actif loué du point de vue des "avantages et des risques". Si pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété ont été transférés à la municipalité (le locataire), alors le contrat devient un contrat de locations-acquisition et, si le bien loué dépasse le seuil établi par la municipalité, il sera comptabilisé comme une immobilisation corporelle.

WRITE DOWNS

A write down is used to reflect a permanent partial impairment in the value of an asset. This impairment may be as a result of:

- Removal of the asset from service
- Physical damage
- Significant technological developments
- A decline in or cessation of the need for the service provide by the asset
- A change in the law or environment affecting the asset usage

If the value of an asset is impaired, the cost of the asset will be written down to reflect the decline in the asset's value and its shorter useful life. This write down is considered a loss (expense) in the accounts of the Operating Department.

TRANSITION

All TCA in the municipality will be inventoried and valued as of December 31, 2010.

ESTIMATED USEFUL LIFE

The following Table of Useful Life Estimates is incorporated into this policy. The City Manager/Treasurer shall have the authority to determine the estimated useful life of corporate assets and modify the allotted table as required without obtaining approval of City Council.

RÉDUCTION DE LA VALEUR NETTE COMPTABLE

Une réduction de la valeur nette comptable sert à indiquer une perte de valeur partielle ou permanente d'un actif. Cette perte de valeur peut être causée par:

- Mise hors d'usage
- Dommages matériels
- Désuétude
- Une réduction ou la cessation du besoin des services fournis par l'actif
- Un changement dans la loi ou l'environnement qui touchent l'utilisation des actifs

Si la valeur d'un actif est réduite, le grand livre doit indiquer cette valeur réduite et la diminution de sa vie utile. Cette réduction est comptabilisée comme une perte (dépense) pour le Service des opérations.

TRANSITION

Toutes les IC de la municipalité seront inventoriées et évaluées dès le 31 décembre 2010.

DURÉE DE VIE UTILE ESTIMATIVE

Le tableau suivant, intitulé "Estimations de la durée de vie utile" fait partie intégrante de la présente politique. Le directeur/trésorier de la ville sera autorisé à déterminer la durée de vie utile estimative des actifs de la corporation et à modifier ledit tableau au besoin sans avoir à obtenir au préalable l'approbation du conseil de ville.

CITY OF BATHURST / VILLE DE BATHURST

TABLE OF USEFUL LIFE ESTIMATES

TABLEAU : ESTIMATIONS DE LA DURÉE DE VIE UTILE

DESCRIPTION	DESCRIPTION	YEARS/ANNÉES
<u>Land Improvements</u>	<u>Améliorations foncières</u>	
Signs	Signalisation	
Welcome to Bathurst	Bienvenue à Bathurst	15
Industrial Park	Parc industriel	20
Playground Structures	Structures de terrains de jeux	20
Rubberized surface	Surface caoutchouté	8
Ballfields	Terrains de balle	20
Electrical (ESN)	Électrique (ESN)	25
Splash pad	Fontaine à jets douchants	20
Splash pad – water equipment	Fontaine à jets douchants – équipements d'alimentation en eau	15
Gazebos	Kiosques de jardin/belvédères	30
Rock Walls	Enrochements/ murets de roche	25
Tennis Courts	Courts de tennis	20
Asphalt (Grovehill)	Asphalte (Grovehill)	25
Fencing	Clôtures	20
Paved Trails	Sentiers asphaltés	20
Outside rink	Patinoire extérieure	25
Basketball courts	Courts de basket-ball	25
Skateboard park	Parc de planches à roulettes	20
Boardwalks	Trottoirs en bois	20
<u>Buildings</u>	<u>Bâtiments</u>	
Components	Composantes	
Structural	Structure	70
Roussel O'Neil	Roussel-O'Neil	35
Architectural Exteriors	Architecture extérieure	20
Architectural Interiors	Architecture intérieure	30
Building Mechanical	Éléments mécaniques	20
Building Electrical	Éléments électriques	30
Specialty Items & Equipment	Articles spéciaux et équipements	25
Site Works	Aménagements	25
Roof	Toitures	20
No Components	Actif unique	
Promenade Waterfront/Recreation	La Promenade Waterfront/Loisirs	30
Gazebo – La Promenade Waterfront	Pavillon – La Promenade Waterfront	50
Lookout Tower – La Promenade Waterfront	Belvédère – La Promenade Waterfront	50
Salt Dome	Entrepôt de sel	20
Storage Shed	Entrepôt	20
Storage Sheds	Entrepôts	30
Interpretation Building	Bâtiment d'interprétation	30
Public Washrooms	Toilettes publiques	40
Youghall Beach	Plage Youghall	30

DESCRIPTION	DESCRIPTION	YEARS/ANNÉES
Observation Tower	Tour d'observation	45
Canteen – Youghall Beach	Cantine, Plage Youghall	40
Bandstand/Seating	Kiosque à musique / sièges	20
Gazebo – Youghall Beach	Kiosque – Plage Youghall	20
Storage Shed	Remise (entreposage)	40
Boardwalk – La Promenade Waterfront	Trottoir en bois – La Promenade Waterfront	20
Propane Tank & Enclosure	Réservoir de propane & enceinte	15
<u>Machinery Equipment</u>	<u>Équipements / Machinerie</u>	
<u>Fire</u>	<u>Incendie</u>	
Fire Hose/Compression	Tuyau d'incendie / Compression	25
Bunker Gear	Tenue de feu	7
Hose Crimping Tool	Pince à sertir pour tuyaux d'incendie	20
Extrication Equipment	Équipement de désincarcération	20
Thermal Imaging Cameras	Caméras thermiques	15
Radios, Pagers	Radios, téléavertisseurs	15
Rescue Boat Trailer	Remorque pour le bateau de sauvetage	20
Rescue Boat Motor	Moteur pour le bateau de sauvetage	10
Breathing Apparatus	Appareils respiratoires	20
Tank & Pump	Réservoir et pompe	25
<u>Police</u>	<u>Service de police</u>	
Laboratory Hood, Ventilation	Hotte de laboratoire, ventilation	20
Radios	Radios	10
Data Master	Data Master	4
Smart Board	Tableau blanc intelligent	10
Cameras	Caméras	5
9-1-1 Recording	Enregistrement 9-1-1	5
<u>Civic Centre</u>	<u>Centre régional K.-C.-Irving</u>	
Curtain	Rideau	25
Stage	Scène	20
Chairs	Chaises	20
Tables	Tables	15
Cameras	Caméras	10
Advertising Screens	Écrans publicitaires	10
Point of Sale System	Système de terminaux de point de vente	5
Forklift	Chariot élévateur	15
Printer	Imprimante	6
Photocopier	Photocopieuse	6
<u>Fleet</u>	<u>Parc de véhicules</u>	
Light vehicles	Véhicules légers	10
Heavy Equipment	Véhicules lourds	20
Fire Pumpers/Ladder	Pompes à incendie/échelle	25
Zodiac Boat	Zodiac – embarcation gonflable	15
DESCRIPTION	DESCRIPTION	YEARS/ANNÉES

Refuse Trucks	Camions à ordures	5
Sweeper	Balayeuse de voirie	15
Snowblower attachment	Souffleuse à neige (accessoire)	15
Flatbed	Camion à plate-forme	15
Line Painting machine	Traceur de lignes pour routes	15
Roller	Rouleau	15
<u>Transportation</u>	<u>Transports</u>	
Road Surface	Surface de la route	10, 15, 20
Road Base	Couche de base pour la route	60, 80
Curb & Gutter	Bordure des trottoirs et caniveaux	30
Storm Sewers	Égouts pluviaux	60, 80
Sidewalks	Trottoirs	40
Signalized Intersections	Signalisation aux intersections	40
Traffic Controllers	Contrôleur de feux de circulation	15
Street Lights	Éclairage de rue	20, 25, 60
Retaining Walls	Murets de soutènement	50
Culvert	Ponceaux	20
<u>Water and Wastewater</u>	<u>Eau et Eaux usées</u>	
Buildings	Bâtiments	
Process Piping & Equipment	Tuyauterie de procédé & équipements	20
Process Electrical	Procédés - Électricité	30
Process Instrumentation	Procédés - Instrumentation	10
Building & Process Structural	Structure – Bâtiments et Procédés	60
Building Architectural	Architecture - bâtiments	20
Building Electrical & Mechanical	Matériel électrique et mécanique des bâtiments	25
Site Works	Aménagements	25
Roof	Toitures	20
Watermains	Conduites principales	40, 60
Sanitary Sewer	Égouts sanitaires	40, 60, 80